

DEC212355DR16

Délégation de signature consentie à Madame Valérie HOSPITAL, directrice par intérim de l'unité MOY1622 intitulée « Direction des affaires juridiques » (DAJ), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

Vu la décision DEC110653DAJ du 1^{er} mars 2011 portant nomination de Mme Marine FORISSIER aux fonctions de responsable du pôle ingénierie des structures de la direction des affaires juridiques, compter du 7 mars 2011, en remplacement de Mme Claire WERLEN, appelée à d'autres fonctions ;

Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonction et nomination de Madame Hélène NAFTALSKI (MAURY), aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC212075DAJ du 8 juin 2021, portant fin de fonction et nomination de Mme Valérie HOSPITAL aux fonctions de directrice des affaires juridiques par intérim, en remplacement de Mme Myriam FADEL, appelée à d'autres fonction, à compter du 1^{er} juillet 2021 ;

Vu la décision DEC212077DAJ du 8 juin 2021, portant nomination de Mme Marie-Laure COLIN aux fonctions de responsable du pôle droit public économique et réglementation de la direction des affaires juridiques, à compter du 1^{er} juillet 2021 en remplacement de Mme Gwendoline JOLY-JAGOT appelée à d'autres fonctions.
;

DECIDE :



Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Mme Valérie HOSPITAL**, directrice par intérim de l'unité MOY1622 intitulée « Direction des affaires juridiques » (DAJ), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de la DAJ, les actes suivants :

1. Les commandes d'un montant inférieur à 40 000,00 euros hors taxes, soit 50 000,00 euros TTC et les actes d'exécution correspondants ;
2. Les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie HOSPITAL, délégation de signature est donnée à **Mme Marine FORISSIER**, responsable du pôle ingénierie des structures de la direction des affaires juridiques, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie HOSPITAL et de Mme Marine FORISSIER, délégation de signature est donnée à **Mme Marie-Laure COLIN**, de responsable du pôle droit public économique et réglementation de la direction des affaires juridiques, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **1^{er} Juillet 2021**

La Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

Hélène MAURY

